



Compte – rendu du CSA A du 29 janvier 2026

Ce CSAA abordait :

- la préparation de rentrée 2026 :

- 1) Enseignement scolaire public du 1er degré (BOP 140)
- 2) Enseignement scolaire public du 2nd degré (BOP 141)

- Cartes académiques des enseignements linguistiques

- Carte académique des enseignements de spécialité

Autres sujets évoqués, notamment :

- Quels collèges, dans notre Académie, sont dans les « 800 collèges »?
- PSC
- Le contrôle des établissements privés
- Indemnité EP des AESH et AED
- Jours de fractionnement pour les AESH

Déclaration Intersyndicale (cliquez sur le début ci-dessous pour la lire entièrement) :

Ce premier CSA de l'année ne s'est jamais tenu si tard... Il aurait pu être encore repoussé si nous avions décidé de le boycotter comme c'est le cas dans de nombreuses académies. Nous avions toutes les raisons de le faire tant les mesures qui nous sont présentées aujourd'hui scandalisent nos collègues et auront des conséquences désastreuses dans les écoles et les établissements de l'académie. Mais les établissements sont dans l'attente de leurs dotations et nous restons déterminés à construire les mobilisations nécessaires

Réponse de la Rectrice à la déclaration préalable intersyndicale

Je salue le travail qu'a mené la Secrétaire Générale Mme Lamotte d'Incamps pour l'Académie de Rennes (elle est partie au Ministère).

Contexte budgétaire national et académique : L'absence de loi de finances jusqu'à mi-février a complexifié la préparation de la rentrée. La loi spéciale (service voté 2026) limite l'engagement à 20% en début d'année. Ce qui est difficile pour l'Éducation nationale, où on ne peut pas fonctionner comme ça puisqu'on consomme les budgets de manière décalée, on commence à consommer notre budget 2026 en septembre. Le budget de l'Éducation nationale est en augmentation, avec la création de 5900 emplois au niveau national, principalement pour la réforme de la formation initiale, incluant des postes pour assistantes sociales, psychologues, CPE, et infirmières (non quantifiables actuellement puisqu'en attente de validation dans le budget). Il y a une suppression nette de 4000 emplois, répartie au niveau national. Ce CSA académique s'est préparé sur la base de prévisions présentées en CS Ministériel lundi dernier, avec des ajustements de dernière minute transmis hier ! Il y avait une réserve qui avait été faite par la DGESCO, précisément en lien aussi avec la réforme des concours dès cette année, considérant qu'il fallait garder une réserve pour faire face à des aléas. Puis le ministre a décidé de réinjecter cette « réserve ». Ce qui a conduit à changer notre répartition académique, d'où la différence entre les documents que vous avez reçus et ceux qui vous sont remis ce jour. J'en profite pour remercier les services pour la préparation express de ce CSAA. On réduit un peu le choc de la baisse, pas

énormément, on est d'accord. On a effectivement une baisse importante des emplois au niveau national et académique.

UNSA* : *Le budget est en augmentation, ne serait-ce que parce qu'il intègre le financement des retraités de l'Éducation. Pour les infos-contre-infos provenant du ministère, la légère modération des postes supprimés (recul ou postes réservés ?), le ministère aurait voulu ajouter de la tension sur un sujet déjà hautement sensible qu'il ne s'y serait pas pris autrement... (*commentaires)*

Exécution du budget (non abordée dans ce CSAA alors que cela l'était les années passées)

SG Adjoint (et assurant actuellement la fonction de SG) : Nous ne sommes pas là pour faire un exercice de contrôle budgétaire. Ça compliquerait de manière très importante la présentation, et il y a des GT BOP qui ont lieu en amont de cette instance.

UNSA* : *Tous les syndicats l'ont demandée, d'autant plus que ce n'est pas abordé dans les GT BOP.*

Stagiaires ?

Rectrice : Aucune information sur les stagiaires et cela sera le cas tant qu'il n'y aura pas de loi de finances. Les mesures qu'on va présenter aujourd'hui sont des mesures qui sont des moyens enseignants. On ne présente pas les réserves éventuelles ou les dotations qu'il faudra prendre en compte au titre des mises en stage.

UNSA* : *Quel irrespect de nos gouvernants pour toutes les personnes qui ont préparé ce concours et ne savent toujours pas ce qu'il en est, et quel stress !*

Préparation de rentrée 2026

Enseignement scolaire public du 1er degré (BOP 140)

Évolution des effectifs d'élèves (en %)
constat de rentrée scolaire 2025
(1^{er} degré public)

Évolution nationale :
-96 022 élèves (-1,8 %)

Écart à la prévision :
-15 765 élèves

Évolution prévue des effectifs d'élèves
à la rentrée scolaire 2026 (1^{er} degré public)

Évolution nationale :
- 107 601 élèves (-2 %)

- 1 891 ETP en moyens
d'enseignement

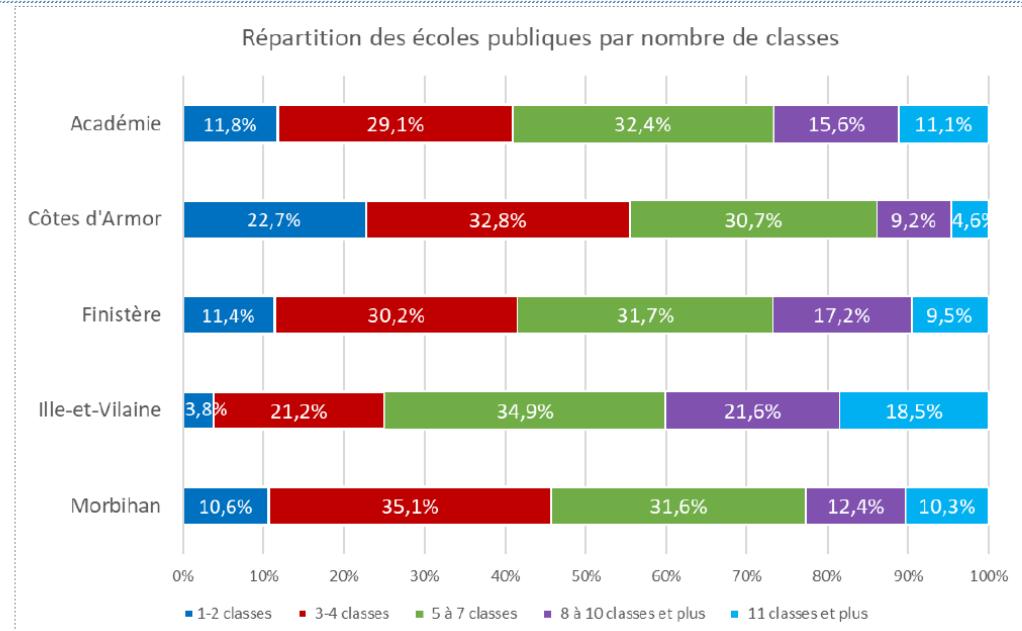
Le contexte national de la rentrée 2026

Priorités de la rentrée 2026 dans le premier degré public

- Améliorer les conditions d'enseignement, à travers la poursuite de l'amélioration des taux d'encadrement
- Poursuivre les efforts engagés au bénéfice de l'accueil des élèves en situation de handicap :
 - au titre des pôles d'appui à la scolarisation
 - au titre du renforcement du réseau des ULIS
 - au titre du plan autisme, des TND et de la santé mentale
- Agir en faveur de l'égalité des chances et de l'équité territoriale :
 - en poursuivant le déploiement des Territoires éducatifs Ruraux (TER)
 - En pérennisant les Contrats Locaux d'Accompagnement (CLA)
 - en poursuivant la création de classes de TPS dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville,



1^{er} degré public : Structuration du réseau des écoles



SG Adjoint (et assurant actuellement la fonction de SG) :

1^{er} degré : si on était en base 100 en 2010, il y a 15 ans, nous sommes actuellement à 86 %. Tous les départements sont concernés, avec une baisse très marquée. Voici quelques éléments sur la structuration du réseau d'écoles, parce que c'est un élément qui a son importance et c'est un élément dont nous tenons compte lors de nos projets de répartition des mesures. On voit bien que dans les Côtes d'Armor, la proportion d'écoles d'une à deux classes est double de ce qu'on observe au niveau académique. A l'inverse, le nombre d'écoles de 8 à 10 classes et plus, est très sensiblement inférieur à ce qu'on peut observer au niveau académique. En Ille-et-Vilaine, à l'inverse, on a très peu de petites écoles, et un grand nombre d'écoles de 5 à 10 classes. Forcément, c'est quelque chose dont nous devons tenir compte dans la répartition des mesures et on ne peut pas envisager de mesures d'ajustement de la même manière dans une école d'une à deux classes, que dans une école à 10.

Contexte de rentrée 2026 – Académie de Rennes 1^{er} degré public

- 3 869 élèves attendus à la rentrée 2026

Retrait de 86 ETP

Des taux d'encadrement qui restent favorables

	ETP	P/E prévu
Côtes d'Armor	-16	6,15
Finistère	-24	6,11
Ille et Vilaine	-29	5,97
Morbihan	-17	6,03

Ces éléments sont soumis à ce comité à titre prévisionnel, sur la base de l'actuel projet de loi de finances en cours de discussion et sous réserve de l'adoption définitive de la loi

UNSA : Plus que les données démographiques qui sont bien réelles, ce qui a fait beaucoup réagir, ce sont les priorités affichées malgré toutes les suppressions de postes envisagées, et en dépit de la situation alarmante que connaissent les écoles publiques de notre académie. Un exemple parmi d'autres, la création des PAS est une priorité mais elle n'est pas abondée en postes, il faudra donc piocher sur les moyens pour en créer, et donc fermer encore des classes...

Une provocation ou déconnection totale du ministère et une non prise en considération du quotidien de nos collègues et de leur souffrance, sans oublier celle de certains élèves et de leurs camarades. Année après année, la situation se dégrade, en attestent le nombre et le contenu de fiches SST. Mais rien ne change... En tant que représentants du personnel, nous savons ce que vivent certains de nos collègues enseignants ou AESH, parfois dans l'impossibilité de faire classe ou confrontés à des élèves violents, et à l'UNSA c'est un sujet que nous portons depuis de nombreuses années, et nous allons continuer à le faire...

UNSA : *Quand vous avez dit qu'actuellement il y avait 86 % des élèves par rapport à il y a 15 ans, je peux vous dire qu'en 15 ans, les élèves n'ont plus rien à voir avec ceux d'il y a 15 ans et même en 5 ans. Et ce n'est pas une simple extrapolation faite par l'UNSA. Cela vous est confirmé par toutes les alertes qui vous sont faites en fiche SST sur les enfants à besoins éducatifs particuliers. Rien que pour ça, à notre sens, il ne devrait y avoir aucune fermeture pour les prendre en charge. Je ne vois pas comment en fermant des classes, et donc en regroupant ces élèves, on va pouvoir améliorer leur prise en charge. N'êtes-vous pas en partie responsables, au niveau des directions académiques, des rectorats, en ne remontant pas ce qu'il se passe réellement dans nos classes, en le minorant ? Ce qu'il se passe dans nos classes devrait être pris en compte parce que c'est un réel problème, le problème majeur actuellement dans nos écoles publiques. Ce n'est pas un épiphénomène, c'est vrai que la démographie est là avec ses courbes descendantes, mais ce problème-là devrait être une priorité. On le demande aussi de façon récurrente, nous souhaiterions savoir puisque vous avez indiqué les pertes d'emploi prévues dans le premier degré et vont venir celles dans le second degré pour le public, ce qu'il en est dans le privé, dans un souci évident de comparaison. Et dernière chose, nous y sommes très attachés, il y a aussi la santé mentale des jeunes, qui est une priorité, et qui interroge sur toutes ces mesures-là, premier et second degré. Je voulais aussi attirer votre attention sur la dimension humaine de toutes ces fermetures. Beaucoup de personnes, dont certaines exerçaient parfois depuis plusieurs années dans une école, vont perdre leur classe et dans certains secteurs de notre académie, ils auront une difficulté majeure pour retrouver une classe.*

Rectrice : Nous faisons attention aux conséquences humaines et l'accompagnement des personnels est en haut de la liste des priorités par rapport à tout ça. Il y a une réflexion qu'on mène avec les élus. Ce qui nous anime collectivement, ce n'est pas la destruction de l'école rurale, c'est au contraire leur préservation. Nous n'avons pas encore l'enveloppe du privé, ça ne va pas tarder, on nous a dit hier que ça allait arriver dans les jours qui viennent. Il y a un travail engagé pour avoir une approche parallèle des moyens entre le public et le privé. J'ajoute, et vous le savez, que le BOP 139 englobe le premier et le second degré, ils ont une agilité que nous n'avons pas. Et ces dernières années, la tendance a été plutôt de transférer les moyens, ils priorisent le second degré au premier. Donc oui ça ferme dans le privé, dans le premier degré. Jamais dans ce qui a été écrit, on a essayé de vous faire passer un message où « vous avez échappé au pire, estimez-vous heureux ». Ce sont juste des indicateurs. Le P/E, il a ses limites dans l'analyse et ce n'est pas le critère de dotation de la centrale. En revanche, on veille à ce qu'il n'y ait pas de dégradation de P/E. Après, les écarts entre les pays et les départements sont liés souvent à des choses très historiques et structurelles au sein de l'organisation scolaire.

Pour en revenir à la gestion des EBEP, nous sommes tout à fait conscients des difficultés que rencontrent, notamment les professeurs des écoles, mais pas seulement, face à la montée de l'accueil des élèves en situation de handicap. J'ai lancé des états généraux et on va continuer, et je vous l'ai dit, je vous redis que pour moi la formation est prioritaire et on va travailler là-dessus. Les PAS, avec un binôme de personnels, de l'Éducation nationale à plein temps et de l'ARS, seront là pour accompagner les équipes, mobiliser des professionnels pour les accompagner lorsqu'ils rencontrent des difficultés. Monopoliser à un moment particulier des équipes mobiles ou d'autres équipes... L'idée c'est de travailler ensemble avec le médico-social pour changer de paradigme dans la manière dont on accueille ces enfants. Quand vous parlez de ce sujet-là, quand on m'a dit c'est quoi pour vous le premier sujet à l'école ? J'ai dit que ça allait exploser, les professeurs n'en peuvent plus : l'école inclusive, on ne sait pas faire. Mais ça ne s'improvise pas et, en particulier en premier degré, vous l'avez souligné, il n'y a

pas de vie scolaire, il n'y a pas d'espace de soutien hors de la classe. Quand vous dites que les enfants ne sont pas pareils qu'avant, ça me gêne un peu. Maintenant, je n'ai pas de baguette magique.

UNSA : C'est une des problématiques majeures et je vous remercie de la porter, je reviens à la charge sur les tout petits, les enfants en maternelle. Et là, je peux vous confirmer qu'ils n'ont plus rien à voir. On parle d'enfants dans certains départements qui sont en danger, en relation avec des violences intrafamiliales, qui sont d'une violence verbale ou physique parfois ahurissante. Ils ne sont pas handicapés, ce sont des enfants qui ont besoin de soins, de prise en charge sociale. L'école ne peut pas tout faire. Je tenais à avoir une focale sur les collègues de maternelle qui vivent des choses qu'il y a 15 ans ou 10 ans, étaient impensables. J'associe bien évidemment à mes alertes les AESH que nous n'oublions pas ! La première inquiétude de toutes ces personnes c'est la souffrance de leurs élèves, c'est protéger les autres élèves. Ils passent après, et peut-être au détriment de leur santé, leurs conditions de travail. Ce problème de petits enfants en danger, ingérables, violents, s'amplifie année après année. Et donc, c'est pour cela que pour nous, ça devrait être prioritaire et pris en compte lors des cartes scolaires.

Rectrice : Pour ces jeunes enfants au comportement violent, les PAS sont amenés à les prendre en charge, en lien avec les acteurs du médico-social, mais d'autres aussi, qu'ils soient notifiés ou pas et lorsque je parle d'inclusion ils en font partie pour moi.

Une représentante des personnels a évoqué les assises pour l'école inclusive (qui a eu lieu en décembre) et l'intervention d'Alexandre Poyer qui a expliqué qu'il fallait que l'école soit accessible à tous et qu'il ne préconisait pas l'idée de compensation. Cependant, quand on lui posait la question "comment on rend l'école accessible à tous ? "Ce n'est pas en réduisant les moyens enseignants, c'est en les doublant » !

Rectrice : On a quand même, au-delà des moyens, des marges de manœuvre et de la manière d'agir et de la priorité d'équipe, il y a des choses à faire. Sur les moyens qui sont alloués à l'académie, notre mission c'est de les allouer au mieux.

Le Dasen du 35, département très exposé, et où il y avait une grève la semaine précédente pour aborder la question des conditions de travail et des moyens insuffisants, a ensuite exposé ce qui était mis en œuvre dans son département pour cette gestion des EBEP. C'est très bien, on s'en félicite, comme tout ce qui peut être mis en place dans les départements. C'est mieux que rien mais cela reste très insuffisant au regard des besoins, il faudrait multiplier ces prises en charge par 10 (au moins), et donc la question des moyens est essentielle.

UNSA : Pour décliner une des priorités affichées de l'académie, les créations de PAS, on va encore fermer des classes en plus, c'est à dire que c'est une priorité mais à chaque département de se trouver des moyens... De la même façon, et ça fait des années que nous disons à l'UNSA que pour la priorité au bilingue (convention Région/rectorat), nous sommes tout à fait pour, mais nous demandons qu'il y ait une dotation spécifique qui soit prise en compte.

Rectrice : Nous devons faire avec la globalité de la dotation qui est la nôtre.

C'est vrai et c'est une des raisons de notre mécontentement, des priorités, toujours des priorités et encore des priorités mais toujours sans moyens !

Pour la gestion des EBEP, il ne faut pas faire peser toute la responsabilité sur les enseignants. Ça c'est vraiment le discours que l'on tient au quotidien et il y a donc besoin de travailler avec des partenariats, avec certaines institutions comme l'ARS, comme les services sociaux, comme le Conseil départemental. Les enseignants ne doivent pas porter tout seuls cette responsabilité-là.

Tout à fait d'accord et donc à appliquer et à transmettre à tous les chefs de service...

Enseignement scolaire public du 2nd degré (BOP 141)

Évolution prévue des effectifs d'élèves à la rentrée scolaire 2026
(2nd degré public)



Contexte de rentrée 2026 – Académie de Rennes 2nd degré public

Évolution nationale attendue :
-29 101 élèves

- 1 365 ETP en moyens d'enseignement

Les élèves

Prévision d'effectifs 2026

Une baisse importante de 2 245 élèves est prévue (-1,4%).

Tous les départements sont impactés par cette baisse qui impacte prioritairement les collèges (-2 128 élèves) et plus particulièrement le niveau 6^{ème} (-1 008 élèves).



Contexte de rentrée 2026 – Académie de Rennes 2nd degré public

Les élèves

Constat de rentrée 2025

une baisse d'effectif de 987 élèves au constat 2025, baisse moins importante de 311 élèves que la diminution attendue

- le niveau collège (dont SEGPA) a accueilli 334 élèves de moins qu'attendu ;
- le LGT a accueilli 458 élèves de plus que prévu ;
- les filières de l'enseignement supérieur (BTS et CPGE) connaissent également une augmentation plus importante que prévu : + 206 élèves au lieu de - 35 ;
- le lycée professionnel gagne quant à lui un peu moins d'élèves que prévu : +216 élèves constatés pour une prévision à +270 élèves.

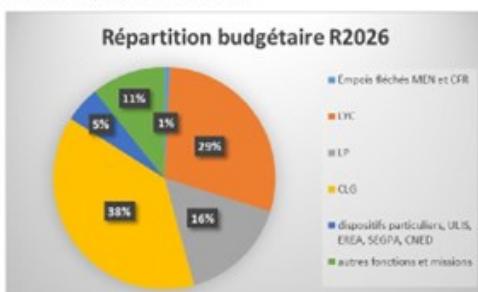


Contexte de rentrée 2026 – Académie de Rennes 2nd degré public

La répartition des moyens pour la rentrée 2026

Dans ce contexte démographique, les moyens d'enseignement de l'académie de Rennes sont en baisse de **121 ETP en heures postes et 10 ETP en heures supplémentaires**

- soit une baisse de 0,87% du budget académique.

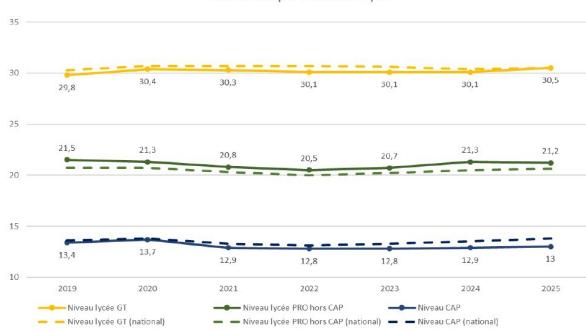


Ces éléments sont soumis à ce comité à titre prévisionnel, sur la base de l'actuel projet de loi de finances en cours de discussion et sous réserve de l'adoption définitive de la loi



Second degré

Nb d'élèves par division en lycée

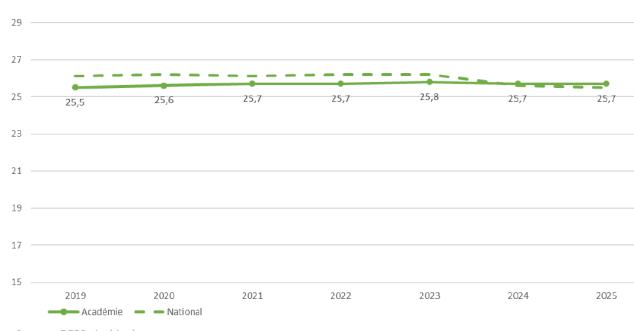


Source : DEPP, Archipel



Second degré

Nb d'élèves par division en collège (hors EP)



Source : DEPP, Archipel

Contexte de rentrée 2026 – Académie de Rennes 2nd degré public

La rentrée 2026 dans les collèges

Une baisse de 2128 élèves prévu en collège pour la rentrée 2026
 ➤ 94% de la perte démographique académique
 ➤ -2,45% d'élèves en moins dans les collèges

soit – 181 ETP en moyens d'enseignement pour les collèges.

	HP en ETP	HSA en ETP
Côtes d'Armor	-30	-4
Finistère	-45	-4
Ille et Vilaine	-63	-4
Morbihan	-28	-4
ACADEMIE	-165	-16

Contexte de rentrée 2026 – Académie de Rennes 2nd degré public

La rentrée 2026 dans les collèges

Priorités académiques :

Accompagner les élèves les plus fragiles

- Mise en place d'une allocation progressive de moyens en fonction des IPS
- Maintien des moyens précédemment alloués à la mise en œuvre des groupes de besoin à hauteur de **82 ETP**, pour la prise en compte de la difficulté scolaire

Lutter contre les inégalités et faciliter l'inclusion

- Poursuite des ouvertures de dispositifs ULIS
- Déploiement des classes à horaires aménagées Maths/Sciences
- Amélioration de l'accueil des élèves allophones et la scolarisation des enfants de famille itinérantes et de voyageurs

- Etablissements retenus pour un repère de seuil divisionnaire à 25

DPT	Nom établissement	Nom commune
35	CLG MAHATMA GANDHI	Fougères
56	CLG MADAME DE SEVIGNE	Mauron
22	CLG JEAN JAURES	Saint-Nicolas-du-Pélem
35	CLG DE ROQUEBLEUE	Saint-Georges-de-Reintembault
35	CLG DES FONTAINES	La Guerche-de-Bretagne
22	CLG GWER HALOU	Callac

- Etablissements retenus pour un repère de seuil divisionnaire à 28 sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème}

IPS 2024

DPT	Nom établissement	Nom commune
35	CLG JEAN MOULIN	Saint-Jacques-de-la-Lande
56	CLG YVES LE BEC	Rohan
29	CLG JEAN JAURES	Huelgoat
29	CLG LEO FERRE	Scaër
56	CLG F. RENE DE CHATEAUBRIAND	Gourin
56	CLG ANITA CONTI	Lorient
22	CLG CHARLES BROCHEN	Pontrieux
22	CLG DES LIVAUDIERES	Loudéac
22	CLG ALBERT CAMUS	Guingamp
22	CLG LEONARD DE VINCI	Saint-Brieuc
22	CLG JULES FERRY	Bourbriac

IPS 2025

DPT	Nom établissement	Nom commune
29	COLLEGE A.DE SAINT EXUPERY	LESNEVEN
35	COLLEGE CHATEAUBRIAND	SAINT MALO
35	COLLEGE THERESE PIERRE	FOUGERES
29	COLLEGE LOUIS HEMON	PLEYBEN
35	COLLEGE EMILE ZOLA	RENNES
35	COLLEGE GERARD DE NERVAL	VITRE
22	COLLEGE JEAN MONNET	BROONS
35	COLLEGE LA ROCHE AUX FEES	RETIERS

56	CLG JEAN MOULIN	Locminé
56	CLG CHARLES LANGLAIS	Pontivy
56	CLG JEAN CORENTIN CARRE	Le Faouët
29	CLG DE L'AULNE	Châteauneuf-du-Faou
22	CLG JEAN MACE	Saint-Brieuc
29	CLG KERZOURAT	Landivisiau
35	CLG CLEUNAY	Rennes
29	CLG DE LA BAIE DU KERNIC	Plouescat
56	CLG EMILE MAZE	Guémené-sur-Scorff
35	CLG CAMILLE GUERIN	Saint-Méen-le-Grand
56	CLG EUGENE GUILLEVIC	Saint-Jean-Brévelay
35	CLG FRANCOIS BRUNE	Pleine-Fougères
35	CLG ANGELE VANNIER	Maen Roch
29	CLG BEG-AVEL	Carhaix-Plouguer
22	CLG PER-JAKEZ HELIAS	Merdrignac
22	CLG EUGENE GUILLEVIC	Ploec-L'Hermitage
29	CLG PIERRE MENDES FRANCE	Morlaix
56	CLG JEAN LURCAT	Lanester
56	CLG ROMAIN ROLLAND	Pontivy
22	CLG LA GAUTRAIS	Plouasne
56	CLG BEAUMANOIR	Ploërmel
56	CLG PAUL LANGEVIN	Hennebont
56	CLG YVES COPPENS	Malestroit

UNSA* : Les collèges prennent très cher ! 3,39 % d'ETP en moins pour 2,45 % d'élèves en moins. Certes avec une modulation pour les collèges qui ont les plus faibles IPS, mais ceux qui ont un IPS dans la frange supérieure vont être très impactés.

UNSA : En faisant un petit calcul rapide, même si je sais que ce n'est pas aussi simple, 181 ETP x 26, l'équivalent d'une division, on arrive à 4706 élèves, or on perd 2128 élèves. Ça fait vraiment beaucoup pour les collèges. Je vais revenir sur les alertes récurrentes que l'on a fait ces dernières années : les élèves EBEP dont nous parlions dans les écoles, ils sont arrivés ou vont arriver au collège. Récurrent sera également notre rappel au nom de l'**UNSA Éducation** : dans les collèges en France, les moyennes par classe sont très importantes, bien au-dessus des autres pays européens. Or avec ces mesures envisagées, on peut s'attendre à ce qu'il y ait des collèges qui aient des moyennes à 30 par classe, voire plus. Nous rappelons que dans ces classes, petit détail qui a son importance, il y a parfois de l'inclusion à faire, plus il y a d'élèves dans les classes moins cela est simple. Inquiétude majorée après ce que vous avez dit tout à l'heure : le privé, lui, « met le paquet sur le second degré ». Le service public allant subir nombre de perte d'emplois, le privé qui a plus de liberté, ne va-t-il pas en profiter encore plus ? Vous nous avez dit, madame la Rectrice, que vous transmettrez les éléments quand vous les aurez, nous souhaitons effectivement savoir ce qu'il va en être pour le privé au niveau des pertes d'emplois dans le 2nd degré. Alors au nom de l'**UNSA Éducation**, terme qui fait un peu bizarre à utiliser pour nous, je vais faire un vœu pieux : « Que ce soit pour le premier degré ou le second degré, qu'il n'y ait pas de vases communicants entre des ouvertures du privé avec des fermetures du public ».

SG Adjoint : On ne peut pas diviser et faire les choses de cette manière-là (26x...). L'attention que l'on a eue, c'est vraiment une attention établissement par établissement, c'est vraiment de regarder encore une fois, d'abord la difficulté scolaire, et de prendre en compte cette difficulté scolaire pour accompagner tout l'établissement. Ensuite, il y a eu ce que Madame la Rectrice vous a expliqué, qui a même été d'ailleurs le premier regard, c'est l'accompagnement social en fonction de l'IPS, avec des revers de seuil. Et à chaque fois, on a eu un regard très fin sur l'IPS, la réussite des élèves, le nombre d'élèves par classe, et aussi la taille des établissements. On sait que sur des toutes petites structures, la marge de manœuvre des établissements est moins importante que sur des plus grosses. Donc il est possible qu'effectivement il y ait des classes qui arrivent à 30-31, on n'en aura pas beaucoup et quand vous parlez de l'inclusion, les élèves dits « en situation de handicap » sont comptés dans ces élèves, ils ne sont pas toujours dans les classes.

Un vote pour ces mesures n'était pas demandé mais nous avons souhaité qu'il ait lieu, même symboliquement. Toutes les organisations syndicales ont évidemment voté contre.

UNSA* : En dépit de ces explications et de la méthode expliquée, les collèges prennent très cher et les conditions de travail et d'accueil des élèves ne seront en rien améliorées, bien au contraire... On gère la pénurie en quelque sorte...

Contexte de rentrée 2026 – Académie de Rennes 2nd degré public

La rentrée 2026 dans les lycées

Une baisse de 165 élèves prévue en lycée général et technologique et une hausse prévue en lycée professionnel de 43 élèves pour la rentrée 2026

Des budgets préservés

LGT : 4 ETP en moyens d'enseignement

LP : + 23 ETP en moyens d'enseignement

+ le transfert de 48 ETP du budget des lycées vers le budget des LP => régularisation technique pour les BTS implantés en LP ou LPO

Contexte de rentrée 2026 – Académie de Rennes 2nd degré public

La rentrée 2026 dans les lycées

Lycées	HP en ETP	HSA en ETP
Côtes d'Armor	-11	0
Finistère	0	0
Ille et Vilaine	- 22	0
Morbihan	- 11	0
ACADEMIE	-44	0
Dont transfert BTS	-48	
Dont mesures de rentrée	+4	

Contexte de rentrée 2026 – Académie de Rennes 2nd degré public

La rentrée 2026 dans les lycées

Priorités académiques :

Proposer des parcours diversifiés sur l'ensemble du territoire

- Financement de l'évolution de la carte des formations professionnelles
- Prise en compte la dynamique démographique
- Maintien de l'accompagnement des lycées de petites tailles (Enseignements de spécialité et compléments mathématiques)

lutter contre les inégalités et faciliter l'inclusion

- Poursuite des ouvertures de dispositifs ULIS
- Déploiement des parcours renforcés
- Amélioration de l'accueil des élèves allophones et la scolarisation des enfants de famille itinérantes et de voyageurs

Lycées Professionnels	HP en ETP	HSA en ETP
Côtes d'Armor	+14	0
Finistère	-4	0
Ille et Vilaine	+39	0
Morbihan	+22	0
ACADEMIE	+71	0
Dont transfert BTS	+48	
Dont mesures de rentrée	+23	

Cartes académiques des enseignements de langues



Évolution de la carte des langues

Collèges :

Ouvertures : 1 bilangue, 2 LV2, 13 LCE

Fermetures : 2 bilangues, 3 LV2, 1 LCE



Evolution de la carte des enseignements Langues et cultures Régionales

Ouverture de filières / Activation

Rentrée 2026

Lycées et lycées professionnels :

Ouverture : 1 LCA Grec

Fermetures : 2 LVB, 4 LVC, 1 LCA Latin

- 1 ouverture de filière au Collège de BANNALEC
- 7 activations proposées si effectif suffisant
- 16 mises en place sous réserve
- 1 ouverture de DNL à Guipavas
- 13 ouvertures d'un enseignement facultatif sous réserve d'effectif suffisant dont 4 option GALLO

Généralisation du breton facultatif en 6ème

Bilan Rentrée 2025:

- 17 collèges
- 967 élèves constatés

Rentrée 2026

- 13 collèges supplémentaires
- Effectifs prévisionnels de 6^{ème} concernés : 2344 élèves

Cartes académiques des enseignements de spécialités

Les enseignements de spécialités:

- 1 ouverture :
 - 1 en EPPCS (Education pratique physique et culture sportive) : Lycée Lesage Vannes
- 3 fermetures :
 - 1 en Anglais Monde Contemporain : Lycée Lesage Vannes
 - 1 en LLCE anglais : Lycée Chateaubriand Combourg
 - 1 en LLCE espagnol : Lycée Lesage Vannes

Questions diverses

« 800 élèves » / collèges en progrès

Les 11 collèges concernés avec répartition territoriale, et répartition REP / hors REP

Collège	Commune	Département
GWER HALOU	CALLAC	COTES D'ARMOR
JEAN JAURES	SAINT NICOLAS DU PELEM	COTES D'ARMOR
LOUIS GUILLOUX (REP)	PLEMET	COTES D'ARMOR
JOSEPHINE BAKER (REP)	BREST	FINISTERE
LES SABLES BLANCS	CONCARNEAU	FINISTERE
CLEUNAY	RENNES	ILLE-ET-VILAINE
CLOTILDE VAUTIER (REP)	RENNES	ILLE-ET-VILAINE
ROSA PARKS (REP)	RENNES	ILLE-ET-VILAINE
PIERRE PERRIN (REP)	VAL COUESNON	ILLE-ET-VILAINE
JEAN LURCAT	LANESTER	MORBIHAN
DE TREFAVEN (REP)	LORIENT	MORBIHAN

La Rectrice nous a informé de ce qui était ou serait mis en place dans notre Académie pour les collèges qui font partie des 800 collèges dont les résultats aux épreuves terminales du DNB en français ou en mathématiques sont inférieurs à 8/20. Environ 2/3 d'entre eux sont classés en éducation prioritaire.

Ce plan s'articule autour de deux principes d'action : la formation des personnels et l'accompagnement des établissements pour améliorer les résultats et le climat scolaire de ces collèges. Il sera piloté par les recteurs avec une équipe pluridisciplinaire académique, composée de chefs d'établissements, IA-IPR, IEN, CPC, PsyEN, infirmiers... Les équipes de collèges seraient amenées à identifier les besoins de leur établissement pour construire une feuille de route, dès le début de l'année 2026, sur deux journées banalisées. La rectrice a précisé qu'il n'était, évidemment, pas question de stigmatiser ces collèges et que les problématiques rencontrées seraient aussi abordées en amont, c'est-à-dire dans les écoles des secteurs alimentant ces collèges.

UNSA : *Ce plan ne nous semble pas propice à résoudre en profondeur les difficultés rencontrées : il ne prend pas en compte l'absence de mixité scolaire et sociale de ces établissements. La formation des personnels, si elle est nécessaire, ne suffira pas. Et surtout, il n'y a pas de moyens dédiés pour cet accompagnement...*

Par ailleurs, pour nous, ce plan ne peut remplacer la nécessaire refonte de la carte de l'éducation prioritaire qui apparaît encore plus obsolète avec ce dispositif.

La question des "écoles orphelines" en grande difficulté hors REP (qui ont parfois des IPS inférieurs à des écoles en EP) a été soulevée sans solution nouvelle puisque sans moyens, exceptée une attention particulière lors des opérations de cartes scolaires. Là encore des moyens dédiés auraient été les bienvenus !

Nous contacter pour avoir l'explication précise de ce qui a été dit et présenté durant ce CSAA

PSC

Affiliation: La MGEN pilote et l'employeur est partie prenante. Il y a eu envoi, les 6 et 7 janvier, d'environ 48 000 e-mails par la MGEN. Des relances ciblées pour les personnels qui n'avaient pas encore entamé la démarche ont été faites, par le référent académique, tous les 3 jours.

Au 22 janvier, on a 23 825 affiliés, 6 142 dispensés, 17 623 en cours, 402 en cours de dispense, soit 63% finalisés. De nouvelles salves d'envois sont prévues. La campagne est décalée pour certains personnels d'encadrement, AED, AESH. Il y a eu des problématiques d'envois par la MGEN (mels qui lui sont revenus).

Prévoyance: Des informations sont à venir entre le 2 et le 25 mars. Les contrats existants restent valides jusqu'au 30 avril. Même s'il n'en a pas l'obligation, nous avons demandé qu'il y ait une communication explicite de l'employeur.

Rétroactivité des indemnités EP (AESH/AED en CDI)

La garantie rétroactive sur 4 ans est maintenue. Il y a eu environ 250 recours reçus, les dépôts dématérialisés et papier sont acceptés.

Deux jours de fractionnement (AESH)

Un arbitrage ministériel est en attente, avec un lissage dans les emplois du temps. Il y a une soupleesse pour les ASA (rendez-vous médicaux).

Plan de contrôle des établissements privés sous contrat

L'objectif national est de 40% d'ici fin 2027; cible 50% sur pièce/50% sur place. Dans l'académie, on est à 99 contrôles en 2024-2025, pour l'année en cours: 100 contrôles (50% sur place) + 36 contrôles second degré (19 sur place). 55 ont été réalisés depuis septembre. Des rapports sont notifiés avec recommandations/conformité/mises en demeure. Aucun cas scandaleux n'est signalé localement.

Conseil Académique des Savoirs Fondamentaux

Le CASF, sous ses nouvelles modalités de pilotage, s'est réuni le 18 novembre dernier pour une première fois et la prochaine réunion est programmée pour mars.